

## BAREMES DES HONORAIRES

<b>Honoraires transactions immeubles et terrains</b>		
Par tranches cumulées		
- De 0 à 60 000 €		10 %
- De 60 001 à 500 000 €		3 %
A partir de 500 000 €		
- Forfait de		3,5 %
<b>Honoraires Transactions Immeubles neufs et terrains de Lotisseurs Aménageurs</b>		
Prix affichés = Prix Promoteurs et Aménageurs		
<b>Honoraires Locations pour le locataire et le bailleur</b>		
Habitations	-Visite, constitution dossier et rédaction bail	10,00€/m <sup>2</sup>
	-Etat des lieux	3,00€/m <sup>2</sup>
Locaux Professionnels		
1 mois de loyer HT pour le bailleur et pour le preneur		